

DEC160210DR11

Décision portant nomination de M. Grégory TESTE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5183 intitulée LGGE

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC150309DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte 5183 intitulée LGGE et nommant M. Jean-Luc JAFFREZZO en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 17 décembre 2015 ;

Considérant que M. Grégory TESTE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 28/04, 05/05, et 19/05/2015 et 14 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2014 à mars 2015),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Grégory TESTE, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5183 intitulée LGGE à compter du 1^{er} juin 2015.

M. Grégory TESTE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

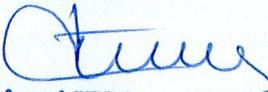
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Grégory TESTE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 4 février 2016

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Le directeur de l'unité
Jean-Luc JAFFREZO


JEAN-LUC JAFFREZO
DIRECTEUR DU LGGE

Visa du délégué régional du CNRS

*Pour le Président
par délégation*

Le Directeur Général des Services
Joris BENELE

Visa de la présidente de l'Université Grenoble Alpes

